

## COUPES Robert VANACKER (uniquement au Brabant) (depuis 2010-2011) V18

**PREAMBULE** : Par "joueur", il faut entendre aussi bien un affilié masculin qu'une affiliée féminine

1.- **Les Coupes R. Vanacker**. se disputent entre des équipes composées de 3 à 5 joueurs ayant comme Indice : N.C ou F2 ou F1, à la date du 01 Septembre. Les 4<sup>e</sup> et/ou 5<sup>e</sup> ne peuvent jouer que le double, **ensemble ou avec un titulaire**.

2.- **Une liste de composition(s) d'équipe(s)** avec 6 joueurs maximum doit être fournie au CEP AVANT le début des compétitions. Aucun de ces joueurs ne pourra aller dans une autre équipe en cours de compétition, ni en Vanacker, ni en Challenge. -Un remplacement pourrait être possible suite à blessure de longue durée via certificat médical.

-Cette liste sera publiée dans le journal provincial, le LIFT, et sur le site internet de la provinciale.

3.- Une rencontre se dispute en 10 matches : 9 simples et 1 double placé en 4<sup>e</sup> position.

-Les matches se disputent **en 3 sets gagnants de 11 points** et avec **handicap placé en début de chaque set**.

-Les 3 joueurs se rencontrent dans l'ordre indiqué sur les feuilles d'arbitrage valables pour cette Coupe

-L'ordre d'inscription des joueurs de chaque équipe est tiré au sort avant le début de la rencontre

-La paire de double peut être composée parmi les 3 joueurs ou **par/avec** les "réservistes/4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> joueurs".

-On change de serveur tous les 2 points tant que les 2 joueurs n'ont pas atteint le score de 10.

Ensuite, on change de service à chaque point.

4.- **Le résultat du match de double est prépondérant en cas d'égalité**.

5.- Les matches de simples et de double se jouent avec un **handicap placé en début de chaque set**, selon le tableau ci-dessous (**Il faudra donc 2 points d'écart pour remporter un set**) :

1. Matches de simples			2. Attributions des points pour le double		3. Handicap en doubles			
	<b>F2</b>	<b>F1</b>	<b>Nc</b>	1	<b>total</b>	<b>2</b>	<b>3 à 4</b>	<b>5 à 6</b>
<b>Nc</b>	1	2	<b>F2</b>	2	<b>= 2</b>	0	1	2
<b>F2</b>		1	<b>F1</b>	3	<b>= 3 à 4</b>		0	1
<b>F1</b>		0			<b>= 5 à 6</b>			0

6.- Les joueurs qui changeraient de lettres d'indice à la mi-saison ne pourront continuer à être alignés (**cas extrême !**)  
Ce joueur pourra toutefois être remplacé par un autre du même indice.

7.- **Attention**: Lorsqu'un joueur a été aligné ne serait-ce qu'une seule fois en *Coupe R. Vanacker*, il ne peut plus jouer dans une autre équipe évoluant, soit en Coupes Challenge, soit en *Coupes Vanacker*.

Il ne peut jouer que dans l'équipe où il a été aligné la première fois.

8.- **Les équipes perdantes** du 1<sup>er</sup> tour disputeront la « **Coupe de consolation R. Vanacker** »

9.- Toute équipe qui sera déclarée forfait au 1<sup>er</sup> tour ne pourra pas disputer la Coupe Consolation VA

10.- Toute équipe qui n'aligne pas 3 joueurs sera déclarée perdante par forfait avec amende à la clef.

11.- Les rencontres se disputent sur deux tables identiques et les balles de jeu sont celles autorisées par la FROTTFB

12.- Tous les matches doivent se disputer, même si le score est acquis, SAUF lors des Finales.

13.- Les feuilles d'arbitrage utilisées seront exclusivement les feuilles éditées pour les *Coupes R. Vanacker*.

**Le numéro de la rencontre** devra être renseigné (Case N° semaine), et se trouve dans le tableau des tirages.

Il faut aussi renseigner les points d'handicap en regard de chaque joueur «bénéficiaire».

14.- Les feuilles devront être envoyées le jour même chez le membre désigné du CEP. (**poste ou email**)

De même, les **communications de résultats** se feront pour le samedi midi au plus tard via l'application

<http://www.fattb.be/htm/resultatsEnLigne/> **option Coupe**.

15.- L'ordre des rencontres entre équipes fera l'objet d'un tirage au sort effectué par le CEP.

-Deux équipes du même club ne peuvent se rencontrer au 1<sup>er</sup> tour.

-Lorsqu'il y a un nombre impair d'équipes, le vainqueur de l'édition précédente est automatiquement "bye". Cependant, une équipe ne pourra être "bye" 2 fois de suite.

-Une rencontre pourra être inversée par le CEP si la salle n'est pas disponible cette semaine-là, ou pour éviter qu'une équipe ne joue 3 fois consécutivement à domicile ou à l'extérieur.

-Le tirage complet jusqu'aux demi-finales pourrait être fait par le CEP à l'issue du 1<sup>er</sup> tour, mais ne sera diffusé **qu'au fur et à mesure des tours/semaines directement concernés**.

16.- *Chaque équipe victorieuse, Vanacker et Consolation VA, recevra un Trophée et les équipiers vainqueurs recevront un diminutif...qu'ils pourront garder (équipes et joueurs !)*

17.- *L'interprétation du présent règlement est du ressort exclusif du CEP.*

18.- *Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché sans appel par le CEP.*

19.- *Le fait d'inscrire une équipe pour disputer les Coupes VA implique la connaissance et le respect du présent règlement.*